Le site web annuchicha présentant des photos de chichas et des accessoires est - il dans la légalité ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 12 avril 2018

Bonjour,

J'avais posé une question à DNF concernant la légalité du site web annuchicha.fr, il y a maintenant 2 ans, et je constate aujourd'hui que ce site est toujours en activité.

Sur la page principale nous pouvons lire Trouvez la chicha parfaite et plusieurs présentations d'établissements affichent des photos de chichas (accessoires) et leur tarifs, ce qui semble aller à l'encontre de la loi Evin.

Pouvez-vous m'informer sur la situation de ce site ? est-il vraiment légal et si non pourquoi la justice ou même la police n'intervient pas ?

Je m'inquiète surement mais peut-être que le fait d'être un annuaire permet de sortir du cadre de la loi anti-tabac.

Merci à vous.

Cordialement,

SK

Réponse :

Nous avons effectivement effectué une démarche qui n'est pas arrivée à son terme en mars 2016, mais votre relance nous incite à reprendre une analyse plus approfondie et plus générale des délits de publicité interdite des sites qui font la promotion des produits du tabac.

Merci pour votre vigilance

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac